



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 77727

## Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les budgets culturels accordés par les collectivités territoriales qui, pour cause de réforme (phase 2 de la réforme RGPP et de la suppression de la taxe professionnelle), subissent des réductions drastiques. Cette crise annonce des conséquences dévastatrices pour le monde de l'art, de la culture et des salariés qui l'animent. En Languedoc-Roussillon, 4e région de France en matière de culture, les salariés représentent 3 % de l'emploi privé dont 1,7 % pour ceux du spectacle vivant contre 1,9 % en Île-de-France. Par ailleurs, le Président de la République annonce qu'il entend supprimer la clause de compétence générale, indispensable au monde de la culture, du sport, et des loisirs. Cette mesure conduirait inéluctablement à la désertification culturelle sur les territoires les plus défavorisés. En conséquence, il lui demande s'il entend prendre les mesures pour que la culture redevienne un enjeu d'intérêt général pour l'État et les collectivités territoriales et que l'État reste le garant de la pérennité des politiques territoriales en matière de développement culturel.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kléber Mesquida](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77727

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mai 2010, page 4891

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)